

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 8 (1993)
Heft: 2: Gazette

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES

La Gazette NIKE toujours gratuite?

En principe le Centre NIKE aimerait continuer à faire parvenir gratuitement la gazette NIKE à ses lecteurs. Mais pour ce faire, il doit pouvoir compter sur l'aide spontanée de ses abonnés.

Le Centre NIKE s'efforce de maintenir les frais de production et de distribution aussi bas que possible. Mais la Gazette NIKE a un tirage de 2'000 exemplaires (version allemande et version française) et à eux seuls les frais de traduction, d'impression et d'expédition s'élèvent par année à Fr. 32.-- pour les 4 bulletins trimestriels (sans compter les frais de rédaction).

En versant une somme d'un minimum de Fr. 32.-- sur notre compte PC 30-32041-5, vous nous permettez de continuer à vous faire parvenir la Gazette NIKE et à vous tenir informé de ce qui se passe dans le domaine de la conservation des biens culturels. Les personnes désireuses de ne plus recevoir la Gazette NIKE sont priées de nous le faire savoir.

Nouveaux numéros de téléphone et de fax pour le Centre NIKE

Préavis

A partir du samedi 25 septembre 1993, vous pourrez atteindre le Centre NIKE sous ces deux nouveaux numéros:
T: 031 311 86 77, Fax 031 312 18 89

Vo

Nouvelle adresse pour l'ISEA

Dès le 1er septembre 1993, l'Institut Suisse pour l'Etude de l'Art se trouve à la Zollikerstrasse 32, 8008 Zurich T 01 725 00 10

(communiqué)

Postulats aux Chambres fédérales

Sauver notre patrimoine culturel

La destruction, due à des causes diverses, d'écrits, de documents sonores ou d'images – qui constituent autant de parts importantes de notre patrimoine culturel – prend une ampleur inquiétante. Notre pays risque de perdre sa mémoire.

Le Conseil fédéral est invité à étudier des mesures qui contribueraient efficacement à la préservation des écrits, des documents sonores et des images enregistrées. Il s'agit avant tout d'entreprendre les travaux de restauration qui s'imposent d'urgence et de mener une campagne nationale de sensibilisation.

Postulat déposé le 19 mars 1993 du Conseiller national Anton Keller et 30 cosignataires et accepté par le Conseil fédéral.

Sauver d'écrits, d'images et d'enregistrements d'importance nationale

Depuis des années, il règne en Suisse une situation pour le moins critique en ce qui concerne la sauvegarde de précieux témoins historiques tels que livres, documents, films, vidéos, enregistrements, photographies. De récentes enquêtes et comptes-rendus d'information ont montré que la quantité de biens culturels perdus était déjà considérable et que chaque jour de nouveaux écrits, images et enregistrements disparaissent pour jamais. La fragilité et la courte durée de vie de la plupart des supports modernes d'écriture, d'image et de son, ainsi que la vitesse à laquelle les technologies évoluent dans ce domaine ne font qu'aggraver la situation.

Or, aucune des organisations dont dispose la Suisse (Archives fédérales, Phonothèque nationale suisse, Cinémathèque suisse, Société suisse de radiodiffusion et télévision, pas même la Bibliothèque nationale, malgré son nouveau mandat de prestations) n'a aujourd'hui les moyens, que ce soit en personnel ou en capitaux, de contrecarrer efficacement ce processus déplorable et de prendre systématiquement soin de ce patrimoine culturel. Les problèmes de conservation sont aujourd'hui tels que la Confédération doit impérativement renforcer son engagement et augmenter ses prestations pour sauvegarder les biens en péril.

C'est pourquoi le Conseil fédéral est invité, sur la base des études qui ont été menées, à examiner de quelle manière et avec quels moyens les écrits, images et enregistrements d'importance nationale peuvent être sauvés, à en faire rapport aux Chambres fédérales et à soumettre des propositions de solution concrètes.

Postulat déposé le 28 avril du Conseiller aux Etats Thomas Onken et 13 cosignataires et accepté par le Conseil fédéral.

(voir Gazette NIKE 1993/1, p. 7 ss. et 27 ss.)

(communiqué)

50 ans de protection des monuments historiques dans le Canton d'Argovie

Conserver et entretenir – une exposition au château de Lenzbourg

Il ya 50 ans, le Conseil d'Etat du Canton d'Argovie publiait une ordonnance sur la protection des antiquités et des monuments historiques. Cet anniversaire est l'occasion d'informer l'opinion publique des activités et des problèmes du service de conservation des monuments historiques du Canton d'Argovie. L'exposition 'Conserver et entretenir' a pour objectif de mettre l'accent sur l'importance des biens culturels et de présenter les problèmes qui se posent en matière de protection. Cette exposition est organisée par le service de conservation des monuments historiques en collaboration avec le service d'archéologie, le service des inventaires et le service de protection des biens culturels.

L'exposition se consacre aux thèmes suivants: la protection et l'entretien des monuments historiques: objectif et mission / les inventaires: une nécessité dans le domaine de la protection des monuments historiques / l'archéologie: l'histoire de l'origine des monuments historiques, la base nécessaire à leur entretien / la protection des biens culturels: une mission spéciale / les témoins de l'industrialisation / le monument historique en tant que propriété / le conflit entre la conservation de la substance historique et la poursuite de la création / la conservation des monuments historiques à partir de l'exemple de la maison traditionnelle avec tous ses détails / l'art et l'artisanat dans l'aménagement / un aperçu des divers travaux de restauration / la conservation des jardins historiques

L'exposition dure jusqu'au 3 octobre 1993. Elle est fermée le lundi et ouverte du mardi au dimanche de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Des visites guidées pour groupes peuvent être organisées sur demande. Renseignements et informations: Denkmalpflege des Kantons Aargau, Laurenzenvorstadt 89, 5001 Aarau, T 064 21 21 50

(voir également page 33)

(communiqué)

NOUVELLES

Inventorier les maisons rurales

Une tâche confiée à des spécialistes au chômage

Dans le cadre du programme de création d'emplois du service de conservation des monuments historiques du Canton de Berne, huit spécialistes du bâtiment au chômage s'occupent des inventaires d'un certain nombre de maisons rurales choisies dans la région de l'Oberemmental et de Thoune. Le programme a commencé début mai et durera une période déterminée de sept mois.

Parmi les spécialistes, hommes et femmes, on trouve des dessinateurs du bâtiment et des architectes. Ce programme de création d'emplois est organisé par l'Etude de la maison rurale et le Canton de Berne en collaboration avec le service de conservation des monuments historiques. Le travail consiste à inventorier un certain nombre de maisons et de bâtiments ruraux choisis. En complément, un historien s'occupe de mettre à jour l'historique des propriétaires de ces maisons de grande valeur architecturale. Les résultats de ces recherches seront publiés dans le volume 'Le Haut plateau bernois' de la série 'Les maisons rurales du Canton de Berne'.

(voir également page 20 s.)

(communiqué)

L'histoire de la restauration en Europe

Parution des actes du Congrès international de Bâle 'Histoire de la restauration II'

Les actes du Congrès d'Interlaken 'Histoire de la restauration I' ayant déjà paru au début de l'année passée, c'est maintenant au tour des exposés du Congrès de Bâle du 14, 15 et 16 novembre 1991 de faire l'objet d'une publication.

Ce deuxième congrès organisé par l'Association Suisse de Conservation et Restauration (SCR), l'Association Suisse des Historiens d'Art (ASHA) et le Centre NIKE (voir Gazette NIKE, 1991/4 page 5 et suiv.) avait été consacré au sujet 'Théorie – Pratique – Dilemmes' et avait été divisé en quatre grands thèmes: Architecture – l'exemple de la cathédrale de Lausanne; Les peintures murales déposées –

NOUVELLES

histoire et technique; Restauration et interprétation – le cas de Hans Holbein Le Jeune; Le dilemme de la restauration dans les arts appliqués.

Les 17 exposés ont été agrémentés de nombreuses illustrations et constituent un ouvrage de 168 pages.

(voir également page 34)

Vo

La dimension historique du monument dans le processus de restauration

Publication des exposés du Congrès de la CFMH à Bellinzone

En automne de l'année passée, nous avons publié pour la première fois les exposés du congrès annuel de la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH). Nous avons voulu ainsi rendre publiques les discussions sur les problèmes de la conservation des monuments historiques et atteindre le plus grand nombre possible de personnes intéressées à la conservation des biens culturels. La première brochure 'Interventions dans la substance historiques bâtie – Problèmes et critères' a trouvé un écho favorable auprès du public et a été rapidement épuisée. Ce succès a encouragé les éditeurs à réitérer et à publier les exposés du congrès de l'année suivante.

Ce congrès qui s'est tenu les 5 et 6 novembre 1992 à Bellinzone a été consacré à un problème capital de la conservation des monuments historiques: la dimension historique du monument dans le processus de restauration (voir Gazette NIKE 1993/1 pages 17 et 18). Les différentes thèses présentées ont donné lieu à une discussion animée qui a souligné à quel point les méthodes de conservation des monuments historiques évoluent et doivent s'adapter aux nouveaux défis économiques, technologiques et pratiques.

La publication peut être commandée au Centre NIKE pour Fr. 20.-- (frais d'expédition et port compris).

(voir également page 33)

Vo

Une occasion unique!

Un joyau architectural de la fin du XIXe siècle devenu inutile en cette fin de XXe siècle?

C'est en 1890 que Christian Fischer a réalisé dans son atelier d'ébéniste à Beckenried un pavillon de vente de trois mètres sur cinq. Ce pavillon où l'on vendait des sculptures en bois de Brien a été par la suite placé à l'endroit le plus passant de Beckenried, près de l'embarcadère. Un emplacement très bien choisi puisque promenades et excursions faisaient partie des habitudes des curistes qui aimaient à se distraire, boire une tasse de café ou acheter des cartes postales et des souvenirs.

Ces pavillons de vente étaient à la mode dans la deuxième moitié du XIXe siècle dans toute la Suisse et sont devenus si nombreux qu'à Lucerne, les autorités ont décidé de les éliminer. Quelques uns ont survécu. Si l'on compare le pavillon de Beckenried avec d'autres modèles encore existants, on constate qu'il se distingue par la qualité du travail réalisé et par la richesse des décorations sculptées.

Christian Fischer s'est inspiré de la fin du relativisme historique qui prévalait dans le dernier quart du XIXe siècle. Il a utilisé toute la palette des motifs historiques. A côté des sarments ondoyants sont représentés des guirlandes de fruits et de plantes, des chapiteaux composites, des masques, des rubans plissés et des rocailles. L'intérieur de style néogothique offre un contraste frappant avec l'extérieur. Alors que l'extérieur du pavillon est en bois naturel, les sculptures intérieures se détachent sur un fond bleu profond. On a l'impression d'être dans un pavillon de jardin gothique délicatement sculpté et d'apercevoir le bleu profond du ciel. Ce pavillon peut être considéré comme un exemple typique de la période de l'historisme tardif. Malgré la grande variété de créativité artisanale que l'artiste a déployée, ce pavillon est un modèle d'unité créative.

Après avoir subi de nombreuses dégradations jusque dans les années 70, l'architecture du XIXe siècle a enfin gagné ses lettres de noblesse. Il est donc également très important de conserver les petites constructions mobiles de cette époque. En 1986, ce pavillon qui servait jusque là de kiosque a dû céder la place à une construction plus grande. Un heureux hasard l'a sauvé de la destruction. La restauration du pavillon a été achevée l'an passé et on est actuellement à la recherche d'un propriétaire afin que ce joyau sans égal de la fin du XIXe siècle retrouve la place qui lui revient en cette fin de XXe siècle.

Toute personne intéressée peut s'adresser à Fritz Maurer, Glomet AG, Löwengasse 20, 8810 Horgen T 01 725 75 76

Cornelia Bauer

Une protection du patrimoine 'raisonnable'

La Ligue suisse du patrimoine national (LSP) publie une brochure de directives et de renseignements concrets et détaillés utiles lors de travaux de rénovation. Cette brochure a pour but de permettre de conserver la substance historique de valeur architecturale et, dans bien des cas, d'éviter un investissement financier trop élevé. – Cette brochure intitulée 'Umbauen – die schonende Alternative' marquera le lecteur qui la feuillera par ses conseils 'raisonnables'. Certaines solutions paraissent tellement évidentes qu'elles ont l'air banal. Il est souvent moins onéreux de réparer quelque chose en mauvais état que de le détruire et de le reconstruire. Cela peut paraître évident au lecteur mais ne semble pas toujours l'être pour tous les architectes et maîtres d'oeuvre. C'est à eux que cette brochure s'adresse avant tout et bien des spécialistes vont certainement, à la lecture des nombreux exemples concrets, reconnaître certaines fautes commises.

Trois chapitres permettent au lecteur de réfléchir à la question sous différents aspects. Le 1er chapitre étudie avec beaucoup de tact les raisons principales qui poussent à une rénovation. Le 2ème chapitre décrit les différents types d'interventions, du simple entretien au remplacement de certains éléments architecturaux en passant par la réparation. Le 3ème chapitre est consacré à l'élaboration du projet concret. Il est évident que les rédacteurs (Beate Schnitter et Sybille Heusser, architectes et Georg Mörsch, directeur de l'Institut de conservation des monuments historiques de l'EPFZ) ont écrit cette brochure sur la base d'expériences pratiques. Elle décrit de manière claire et compréhensible les interventions, quelle que soit leur ampleur, propose presque des recettes et donne bon nombre de renseignements concernant aussi bien l'encaustique que les dispositions du service de l'urbanisme. En annexe, le lecteur trouvera une liste qui résume les points à prendre en considération et les adresses des bureaux de conseils et d'informations.

(voir également page 33)

(communiqué)

Recommandations pour la conservation des anciens vitraux monumentaux

Le Comité international spécialisé 'Vitrail' de l'ICOMOS vient de publier les 'Recommandations pour la conservation des anciens vitraux'. Toute personne intéressée peut, contre l'envoi d'une enveloppe affranchie à son adresse, obtenir la photocopie de ces recommandations en s'adressant au Centre NIKE, Kaiserhaus, Marktgasse 37, 3011 Berne.

NOUVELLES

Le Centre NIKE en 1992 – Rapport du président

L'Association de soutien, ses membres et ses affiliations

Pour l'Association de soutien au NIKE et le Centre NIKE, l'année qui vient de s'écouler a été caractérisée d'une part par la poursuite des efforts du Centre national d'information pour la conservation des biens culturels qui est entré dans sa 7ème année d'existence, d'autre part par l'importance que les collaborateurs du Centre NIKE et le Comité ont attaché à l'évolution future et plus particulièrement aux objectifs, aux tâches, aux mesures et à leur action dans le réseau complexe des relations qui les lient à de nombreux partenaires très différents les uns des autres. Par ailleurs, cette année a également été consacrée à renforcer les efforts entrepris pour assurer le financement à moyen et à long terme du Centre NIKE, une tâche qui, compte tenu de la situation financière actuellement précaire des pouvoirs publics, a demandé et demandera à l'avenir beaucoup d'engagement.

C'est le 25 mars 1992 à Berne que s'est tenue l'Assemblée générale ordinaire des délégués de l'Association de soutien au NIKE. Après avoir expédié les affaires statutaires, les personnes présentes ont eu l'occasion de profiter d'une visite guidée particulièrement intéressante de la Beatrice von Wytttenwyl-Haus, résidence où sont accueillis les hôtes du Conseil fédéral. Au cours de l'exercice passé, le Comité s'est réuni trois fois pour s'informer plus spécialement des travaux et des tâches en cours, pour participer à l'élaboration des projets et pour assister et conseiller le Centre NIKE.

A la fin 1992, l'Association de soutien au NIKE comptait 20 membres, associations, sociétés ou organisations se consacrant à la conservation des biens culturels meubles et immeubles en Suisse. L'adhésion du 21ème membre était alors en cours d'examen. L'Association de soutien au NIKE est donc devenue en quelques années une véritable organisation qui, au niveau politique et culturel, joue désormais un rôle non négligeable.

Financements et finances

A côté de la Confédération (Office fédéral de la culture) et de la Principauté du Liechtenstein, ce sont les 26 cantons suisses ainsi que 12 communes et villes qui, grâce à leurs contributions annuelles renouvelables, permettent au Centre NIKE de poursuivre son travail. A cela s'ajoutent les dons

NOUVELLES

de personnes privées en faveur de la Gazette NIKE. Au cours de l'exercice passé, le Centre NIKE a disposé d'un budget de Fr. 500'000.--.

La Confédération ayant annoncé à la mi-année une réduction de 10 % de ses subventions pour les années 1993 – 1995 – ce qui signifie pour le Centre NIKE une diminution budgétaire annuelle de Fr. 35'000 – des mesures ont été prises sans attendre afin de consolider à moyen et à long terme le budget du Centre NIKE. Ce train de mesures doit être réalisé par étapes et prévoit le respect d'une discipline budgétaire et d'une politique des dépenses strictes, la compensation de la réduction des subventions fédérales par une participation plus accrue des cantons, des communes et des personnes privées (à l'heure actuelle les subventions accordées par la Confédération sont trois fois plus élevées que celles des cantons!), l'augmentation des activités financées uniquement liées à la réalisation de projets et la facturation des nombreuses prestations de service en fonction des frais de personnel ou des frais d'infrastructure. Au cours de l'année passée, dans le domaine des prestations de service, le 'Projet Zillis' s'est révélé très prometteur dans ce sens (voir le paragraphe 'Domaines d'activité: associations professionnelles et organisations spécialisées').

Domaines d'activité: administration et information du public

(Responsable: Gian-Willi Vonesch) – Le Centre NIKE assure le fonctionnement de son propre secrétariat ainsi que de l'infrastructure générale de l'Association de soutien au NIKE et s'est également chargé au cours de l'exercice passé de toutes les questions administratives concernant le projet 'Formation continue du PNR 16': de nombreuses demandes individuelles et un certain nombre de séminaires ont dans certains cas bénéficié de contributions financières substantielles provenant du crédit accordé par le Fonds national suisse. Autre résultat tangible de ce projet, la publication de l'étude de Stefania Gentile sur le problème du transport des oeuvres d'art dans les musées suisses (voir le paragraphe 'Publications'). Le projet 'Formation continue du PNR 16' est arrivé à terme le 30 juin 1992. Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN), ce projet devrait revoir le jour sous une autre forme (voir également la rubrique 'Formation' de la Gazette NIKE). – A l'intention de ses membres, des collaborateurs des services cantonaux de conservation des monuments historiques et des archéologues cantonaux, le Centre NIKE a organisé le 31 janvier et le 28 février 1992 à Berne en collaboration avec le Groupe-conseil pour l'information du public un séminaire de deux jours sur le

sujet 'La conservation des biens culturels et les média'. Le but de ce séminaire était de sensibiliser les participants à la signification stratégique de l'information du public, de présenter les différentes méthodes d'information du public dans leur ensemble, de souligner les conditions nécessaires à une information du public réussie et de présenter le Centre NIKE en tant que service d'information pour tous les problèmes touchant à l'information du public. Au cours de l'exercice, le Centre NIKE a été consulté de diverses façons dans ce domaine particulier que ce soit par la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH), par les services des inventaires (ISOS) ou par les services communaux, cantonaux ou fédéraux de protection des biens culturels. – La Gazette NIKE joue un rôle important dans le domaine de l'information du public. Ce bulletin trimestriel qui paraît depuis 7 ans a représenté en 1992, grâce à sa version allemande et à sa version française, 328 pages d'information. Par ailleurs, le Centre NIKE a publié différents articles sur le thème de la conservation des biens culturels dans des quotidiens (NZZ, Der Bund) et dans des brochures et des revues spécialisées (par ex. Traktandum Magazin). – A l'occasion du colloque international qui a eu lieu sous le patronage du Conseil de l'Europe et du Ministère Français de l'Education Nationale et de la Culture au Château de Maisons-Laffitte (Paris) pour l'organisation des Classes européennes du patrimoine (CEP), Gian-Willi Vonesch, représentant le Conseil de l'Europe et premier président du groupe d'experts a présenté un exposé sur 'Les classes européennes du patrimoine, Conseil de l'Europe, Présentation, bilan et perspectives de l'activité'. Gian-Willi Vonesch a également assuré la présidence de ce colloque qui a rassemblé des représentants de 22 pays.

Domaines d'activité: associations professionnelles et organisations spécialisées

(Responsable: Monica Bilfinger) – Dans ces domaines d'activité, les tâches du Centre NIKE concernent essentiellement la coordination et la planification. Monica Bilfinger était membre du groupe de travail 'Informatisation des inventaires d'architecture' (AIDA) placé sous la responsabilité de l'ASSH dont le rapport a été accepté par l'ASSH. Pour l'ASSH, une réalisation pratique du projet dans les conditions modestes proposées ne rentre pas en ligne de compte pour des raisons financières. Le groupe de travail a donc été dissout au terme de ses travaux. – A la mi-année, le 'Projet Zillis' a pu démarrer. Dans le cadre des recherches et des travaux préparatoires pour une éventuelle restauration du plafond en bois peint, Monica Bilfinger s'est vu confier l'élaboration de l'histoire de la restauration. Pour cette tâche rémunérée, Monica Bilfinger a été mise à disposition du projet par le Centre NIKE. – En collaboration avec l'Association des musées suisses (AMS), l'ICOM-Suisse, la Fondation Abegg (Riggisberg), le Centre NIKE prévoit la conservation des drapeaux suisses datant d'avant 1500 qui sont disséminés dans les divers musées de Suisse. Ce projet se déroulera en quatre étapes et s'étalera sur

plusieurs années. La première étape est prévue en 1993 sous forme d'un séminaire rassemblant les restaurateurs et les conservateurs des musées concernés. La seconde phase consistera à restaurer proprement dit les drapeaux et parallèlement à procéder à un inventaire scientifique de l'ensemble du stock. Le projet se terminera par une exposition. – La formation professionnelle et la formation continue demeurent des thèmes capitaux pour le Centre NIKE qui collabore régulièrement à l'organisation du colloque de l'Association des Conservateurs Suisses de monuments historiques (ACMH) et de l'Institut de conservation des monuments historiques de l'EPFZ qui a lieu chaque semestre à raison d'un cours tous les quinze jours. Le semestre d'été 92 a été consacré au thème 'Le chauffage dans les bâtiments historiques' et le semestre d'hiver 92/93 à 'La conservation des jardins historiques'. – Le Centre NIKE a par ailleurs participé à divers concepts de formation continue. Au mois de mars, le Centre NIKE a organisé en collaboration avec l'ICOM-Suisse une table ronde au Musée d'Histoire de Berne qui a été l'occasion pour les conservateurs des musées et les restaurateurs d'élaborer un concept de formation pour la restauration des objets ethnologiques et archéologiques. – Monica Bilfinger s'occupe d'un concept qui prévoit l'organisation de colloques scientifiques ayant fonction de formation continue qui regroupent trois communautés de travail s'occupant de différentes époques, la préhistoire, l'archéologie romaine et l'archéologie médiévale. Le premier colloque devrait avoir lieu en 1993.

Relations internationales

En 1992, Le centre NIKE a également été actif dans ce domaine. Il a continué ses relations avec l'ICCROM à Rome et avec le Comité du Patrimoine Culturel du Conseil de l'Europe où il est représenté au sein de quatre groupes d'experts différents. En mai, Monica Bilfinger a été élue par cooptation membre du Comité exécutif de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites) et a participé aux deux séances qui ont eu lieu en 1992, l'une à Paris, l'autre à Sydney. Le Centre NIKE prend part à des projets internationaux comme par exemple au projet qui se déroule dans la vieille ville de San'a, Yémen, sous la responsabilité de la Direction des organisations internationales du Département des affaires étrangères.

Publications

'NIKE-Bulletin / Gazette NIKE'. 7ème année, 4 numéros en allemand, 4 numéros en français: mars, juin, septembre, décembre 1992, au total 328 pages. – Stefania Gentile, La face cachée des expositions – Le déplacement des oeuvres d'art dans les musées suisses / Die Kehrseite des Ausstellungsbetriebs – Der Transport von Kunstwerken in den Schweizer Museen, publié par NFP-PNR 16/NIKE, Berne 1992, 40 pages. – Eingriffe in den historischen Baubestand – Probleme und Kriterien / Interventions dans la substance

NOUVELLES

historique bâtie – Problèmes et critères, Commission fédérale des monuments historiques (CFMH), Exposés du congrès genevois 7 et 8 novembre 1991, publié par le Centre NIKE / OFC, Berne 1992, 56 pages, illustrations.

Anton Keller